

Le XVIIIe siècle est connu comme " Le siècle des Lumières". Ce terme imagé évoque à la fois un idéal intellectuel et un engagement. Il s'agit de connaître tous les domaines de la réalité, en ne se fiant qu'à la raison. Ces nouvelles " Lumières " doivent alors permettre d'améliorer le sort de l'humanité, en luttant contre toute forme d'injustice et d'oppression. Le mouvement tire son nom de la volonté des philosophes européens du XVIIIe siècle de combattre les ténèbres de l'ignorance par la diffusion du savoir. Les philosophes des Lumières (Voltaire, Montesquieu, Diderot, Rousseau ...) définissent de nouvelles valeurs. Ils préconisent l'usage de la raison et témoignent d'une foi optimiste dans le progrès. ¶ L'esprit des Lumières constitue le courant de pensée dominant du siècle. La plupart des historiens considèrent que le XVIIIe siècle commence en 1715 (date de la mort de Louis XIV) et qu'il prend fin en 1789 (date du déclenchement de la Révolution française). ¶ Entre ces deux dates la France subit plusieurs changements aussi bien sur le plan politique que sur le plan social. 1- Le climat politique: (Présentation chronologique du XVIIIe siècle) Quand Louis XIV meurt, c'est le duc Philippe d'Orléans, neveu du roi, qui lui succède. Son arrière-petit-fils, futur Louis XV (l'héritier légitime du trône) n'ayant pas encore atteint l'âge légal de la majorité. * Débute alors la Régence qui s'étend de 1715 à 1723. Cette période voit se développer dans tous les domaines une réaction contre les contraintes de l'absolutisme : création de conseils formés par les nobles et rapprochement franco-anglais (en politique extérieure). La Régence est marquée aussi par l'expérience financière de John Law qui se solde par un échec => C'est une période de réorganisation économique et politique. Volet social: A la mort de Louis XIV, les structures sociales, les mentalités et les mœurs subissent un changement radical. Sa mort entraîne une importante évolution des mœurs :